L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 26 JANVIER 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

UNE personne des plus recommandables désirerait se placer dans une famille, comme dame de compagnie ou gouvernante, ou se mettre au service d'une personne qui aurait besoin de soins constants. S'adresser par lettre, aux initiales A. L., bureau de l'ABEILLE.
22 jan—

Demande.

ON demande une bonne femme de chambre. S'adresser au N 55 Nord Rampart, entre Bienville et Conti.
24 jan—7t

UNE Dame pouvant enseigner le français, l'anglais et la musique (le piano) trouverait à se placer dans une famille de la campagne. S'adresser, munie de recommandations, à M. P. A. Coudroy, Cypremort P. O., Louisiane.
23janv—7t

ON demande—Un acquéreur pour café. Très bonne affaire, pour renseignements écrire au bureau du journal aux initiales L. N. X.
19 jan—7t

A LOUER.

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti.
Sept1—

A VENDRE.

A VENDRE.—Une maison à deux étages pour magasin et logement, située au No. 40 rue Washington, coin St Thomas, avec écuries dépendances, etc. C'est un des coins les plus fructueux dans le même district de cette ville. Conditions faciles. S'adresser à Alphonse Philips, chambre No. 5, Bâtisse Denègre, 33 rue Carondelet.
24 jan—2 sem—dim mar ven

BONNE occasion.—GROCERIE à vendre, s'adresser aux initiales J. H. H., bureau de l'ABEILLE.
7 janv—15t.

A vendre en totalité ou en partie, l'habitation Monseouze, bien connue, située dans la paroisse Plaquemine, à environ quarante cinq milles plus bas que la Nouvelle Orléans. Conditions faciles. Pour plus amples détails s'adresser à B. Saloy, No 165 rue Marais, entre les rues Ste Anne et Dumaine, Nouvelle-Orléans.
2 jan—1m

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE B,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 9 Février 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

—

VOYEZ LE PLAN.

—

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans

plus de renseignements, écrivez, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste fiancy ordres payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du Sud,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Troisième Etat de Situation.

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie public l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885 :

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$247,415 87	
Sur risques de rivière	10,108 89	
Sur risques de mer	9,398 08	
		$266,922 84
Ajoutez :		
Primes non échues de 1884		49,279 56
Total primes		$316,202 40
Ajoutez :		
Intérêt et escomptes	20,543 51	
Sauvetage	119 60	
		20,663 11
Total recettes		$336,865 51
Déduisez :		
Pertes payées sur incendies	$109,803 74	
Pertes payées sur rivières	231 67	
Pertes payées sur mer	4,509 43	
Total pertes payées	$114,544 84	
Primes remboursées et réductions	70,564 62	
Réassurances	10,353 04	
Taxes et licences	5,279 45	
Frais — Bureau, agences, Bureau des Réassurances, appareils Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc	26,657 58	
		227,400 43
		$109,465 08
Réserves pour les primes non échues	$ 60,589 31	
Réserve pour pertes réglées et non réglées	20,823 35	
Divers comptes non soldés de Décembre 1885	1,314 93	
Reliquat	26,737 49	
		$109,465 08

ACTIF

Aux cotes du marché.		
Comptant en caisse		$ 86,171 60
$40,000 Bons des Etats Unis 4 pour cent		49,200 00
120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, (émission Crossman)		126,000 00
50,000 Bons à prime		49,000 00
Prêts sur nantissements payables sur demande		47,677 37
Prêts sur première hypothèque, immeubles en ville		6,653 32
100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle-Orléans		2,400 00
50 actions de la Compagnie du tramway de l'Crescent City		3,750 00
1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle-Orléans		100 00
Un bon de la Compagnie de Pompiers de St Bernard		50 00
Primes en voie de perception		35,939 51
Meubles, installations, coffres, mappes, etc		2,000 00
		$408,941 80

PASSIF.

Actions capital payées		$300,000 00
Dividendes non réclamés	3,645 38	
Réserve pour les primes non échues	60,589 31	
Réserve pour les pertes réglées et non réglées	20,823 35	
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885	1,314 93	
Fonds de réserve	3,356 80	
Surplus (non compris l'intérêt dividende de juillet 1885)	19,212 03	
		$408 941 80

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment et signé pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 14 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire.
338 rue Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier 1886.

A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue le 12 de ce mois, il a été unanimement résolu de payer sur ses actions, dans les profits de l'année 1885, un dividende-intérêt semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital, faisant HUIT POUR CENT par l'exercice.
SCOTT MCGEHEE,
15 janv—1m Secrétaire.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans public, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie	$732,927 58	
Primes maritimes	61,369 43	
Primes de rivières	32,390 73	
		$826,687 72
Primes acquises		126,977 35
Total primes		$953,665 07
A déduire—		
Primes non acquises	$71,482 96	
Primes remboursées	137,141 66	
Réassurances	83,864 32	
		$292,788 94
Primes nettes acquises		$660,876 13
A ajouter—		
Intérêts, loyers, sauvetage		41,094 95
Revenu net		$701,971 08
A déduire—		
Pertes d'incendies	$416,516 28	
Pertes maritimes	49,962 90	
Pertes de rivières	12,218 12	
	$478,696 30	
Commissions	62,301 62	
Taxes	20,966 05	
Dépenses générales d'agences et change	19,253 14	
Dépenses locales générales et salaires	49,182 41	
Donations charitables	1,252 02	
Frais de cour et honoraires d'avocat	3,129 55	
Bureau des assurances, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Babcock	10,178 51	
Profits et pertes	19,327 50	664,927 51
		$37,043 57
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées		20,000 00
Profit net		$17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885 :

Argent	$31,904 59
Bons des Etats-Unis 4 pour cent	
Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange	242,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Merchants' Cemetery Association	31,018 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre	102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau	74,839 55
Primes en voie de collection	49,278 67
10 pour cent compagnies d'assurances	12,151 85
Warrants d'Etat	150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre	475 92
	$517,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle aite sur les livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, No 162 rue Chartres, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de janvier 1886.
[Signé] JAS FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nlle Orléans, 15 janvier 1886
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jules Aldige,	H. Gally,
Theo Bienvenu,	Chas Janin,
E. J. Bolze,	Pierre Pontz,
E. Forestier,	A. Schreiber,
Chas T. Dugazon	Chas E. Schmidt,
D. Fatjo,	J. Tuyès.

19 jan—1m

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS.

No 104 Canal Street.

HIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1885, including unearned premiums of the previous year—
On fire risks $232,018 08
On marine risks 13,821 98
On river risks 14,786 77
Total premiums $260,626 83
Less unearned premiums 72,317 00
Net earned premiums 31st May 1885 $188,309 83

LOSS PAID.

On fire risks	$88,486 91
On marine risks	2,490 26
On river risks	7,570 44
Taxes and expenses, licenses	26,786 34
Reinsurances and return premiums	28,632 98
	$155,975 93
Profit	$32,333 90

The company has the following assets:

Real estate	$253,293 51
Bank, railroad and gas stocks	96,185 30
Notes secured by mortgage and pledge	124,446 06
Bills receivable	56,228 22
Premiums in course of collection	30,737 35
Stock of Vallette Dry Dock Company	11,362 50
Judgments	4,355 00
Cash on hand	39,822 13
	$616,410 07

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, }
Parish of Orleans, City of New Orleans. }
Sworn to and subscribe before me the 9th day June, 1885.
JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

John B. Laitando,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith,	U. Rassetti,
Chas. Laffite,	Aldon McLellan,
D. A. Chaffraix,	B. W. Taylor.

18janv—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 103, RUE DU CANAL.

Trente-unième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885, y compris les primes non échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie	$232,018 08	
Sur les risques maritimes	13,821 98	
Sur les risques de rivières	14,786 77	
Primes totales	$260,626 83	
Moins primes non échues	72,317 00	
Primes nettes acquises au 31 mai 1885	$188,309 83	

PERTES PAYÉES:

Sur les risques d'incendie	$88,486 91	
Sur les risques maritimes	2,490 26	
Sur les risques de rivières	7,570 44	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26,786 34	
Réassurances et primes remboursées	28,632 98	
		$155,975 93
Profits		$32,333 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières		$253,293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer	96,185 30	
Billets garantis par hypothèques et nantissements	124,446 06	
Billets à recevoir	56,228 22	
Primes en collection	30,737 35	
Stock du Vallette Dry Dock Company	11,362 50	
Jugements	4,355 00	
Comptant	39,822 13	
		$616,410 07

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Paroisse d'Orléans. }
Ville de la Nouvelle-Orléans. }

Fait sous serment pardevant moi, le 9 juin 1885.
JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS:

Jos B. Laitando,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith,	U. Rassetti,
Chas. Laffite,	Aldon McLellan,
D. A. Chaffraix,	B. W. Taylor.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Seizième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

Primes sur risques de feu	$495,464 05	
Primes sur risques de mer	41,553 52	
Primes sur risques de rivière	9,908 38	
	$546,925 95	
Ajouter primes non acquises de 1884, acquises en 1885	152,925 00	
	$699,850 95	
A déduire:		
Primes remboursées et réfaction (Rebate)	$24,640 18	
Réassurances	107,189 75	
Primes sur risques non terminées	136,280 00	
		268,109 93
Primes nettes acquises	$431,741 02	
A ajouter:		
Intérêts et profits et pertes	49,041 56	
	$480,782 58	
Pertes payées sur les risques de feu	$295,817 06	
de marine	23,755 20	
de rivière	12,192 66	
Pertes non ajustées	75,500 00	
	$398,184 92	
Commission d'agences	75,402 41	
Dépenses d'agences	8,865 20	
Taxes et licences	3,092 89	
Dépenses de bureau	28,172 46	
Dépenses casuelles	3,498 72	
		$517,124 60
		$36,342 02
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1885	$15,000 00	

ACTIF.

Argent en caisse	$36,120 33	
$75,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	86,100 00	
$70,000 Bons des Etats-Unis 3 0/0	71,400 00	
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	52,000 00	
$58,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	57,055 60	
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00	
		$317,675 93
Primes en voie de recouvrement		17,693 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	54,632 74	
Prêts sur hypothèque	54,871 34	
Effets à recevoir	2,885 00	
Bons, actions et autres valeurs	12,819 52	
Meubles et installations de bureaux	2,500 00	
		$463,077 98

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00	
Dividendes non réclamés	2,640 00	
Pertes non réglées	75,500 00	
Primes sur risques non expirés	136,280 00	
		$514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LÉON SÉRE, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1886.
CHAS G. ANDRY, Notaire.
20 janv—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 103, RUE DU CANAL.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	2,250
1,967	Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les partis. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885, y compris les primes non échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie	$232,018 08	
Sur les risques maritimes	13,821 98	
Sur les risques de rivières	14,786 77	
Primes totales	$260,626 83	
Moins primes non échues	72,317 00	
Primes nettes acquises au 31 mai 1885	$188,309 83	

PERTES PAYÉES:

Sur les risques d'incendie	$88,486 91	
Sur les risques maritimes	2,490 26	
Sur les risques de rivières	7,570 44	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26,786 34	
Réassurances et primes remboursées	28,632 98	
		$155,975 93
Profits		$32,333 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières		$253,293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer	96,185 30	
Billets garantis par hypothèques et nantissements	124,446 06	
Billets à recevoir	56,228 22	
Primes en collection	30,737 35	
Stock du Vallette Dry Dock Company	11,362 50	
Jugements	4,355 00	
Comptant	39,822 13	
		$616,410 07

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Paroisse d'Orléans. }
Ville de la Nouvelle-Orléans. }

Fait sous serment pardevant moi, le 9 juin 1885.
JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS:

Jos B. Laitando,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith,	U. Rassetti,
Chas. Laffite,	Aldon McLellan,
D. A. Chaffraix,	B. W. Taylor.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. Bermudez vs J. V. Hicelo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,342.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Conti, Romparts, Bourgogne et Bienville, désigné comme lot numéro deux, sur un plan dressé par Edgar Pillié, architecte, daté le 22 novembre 1884 et mesurant en mesure américaine conformément au dit plan quatre-vingt-cinq pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de soixante-six pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-neuf pieds; quatre pouces et quatre lignes, avec l'usage en commun avec d'autres lots, d'une grande cour dans le fond et d'un passage ouvrant sur la rue Conti. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Le acquéreur devra assumer de payer et dans ce but retenir entre ses mains en dehors du prix d'adjudication, un montant suffisant pour faire face à un billet à ordre souscrit par le défendeur ci-dessus mentionné, à son propre ordre et endossé par lui pour cent cent quatre vingt trois 53 1/3 piastres, daté le 27 décembre 1881, payable deux ans après date, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir dels date jusqu'à parfait paiement et paraphé No Varietur, pour l'identifier avec un acte de feu W. J. Castell, notaire, en date du 27 juillet 1885, et assumer toutes les obligations du défendeur mentionné dans ledit acte relatives audit billet, telles qu'assurances, &c., et la balance de l'adjudication comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26jan—26—fév2) 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mary E. Mitchell et son mari vs. Mme Cornelia E. McKeough et soit mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,305.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encherre publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme lots numéros trois et quatre, sur un plan dressé par A. J. Hémouet, député-voyer de ville, en date du 17 mai 1879 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Edward G. Lewis, huissier, ancien notaire de cette ville, le 19 mai 1879 et se trouvant dans l'île bornée par les rues Appolo, Bacchus, General Taylor et Peniston. Les dite lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds six pouces et deux tiers de lignes de face à la rue Peniston, sur une profondeur de cent pieds cinq pouces et trois lignes sur le côté de la ligne du lot numéro trois touchant au lot numéro deux et cent pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne qui le divise entre les dits lots numéro trois et quatre et cent trois pieds neuf pouces et trois lignes sur le côté de la ligne du lot numéro quatre, touchant au lot numéro cinq sur la rue Appolo.
Etant la même propriété que Mme Cornelia E. McKeough, défenderesse a acquise de Mme Mary E. Mitchell, comme le constate un acte passé pardevant Andrew Hero, jr., notaire, le 14me jour d'avril 1874.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22janv—22, 29—fév 5, 12, 19, 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Schmidt & Ziegler vs. Mme Caroline Grivot, femme de Ad. Grivot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS. No 14,125.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 2 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bail non expiré du local No 333 rue Carondelet, coin Sud-Ouest des rues Erato et Carondelet, pour le terme commencé le 1er décembre 1883 et expirant le 31 janvier 1887, à raison de $36 par mois payés par mois, et le cautionnement ($63) par mois pour la balance du bail, payable le premier de chaque mois, le premier paiement fait le 1er décembre 1885.
Une copie du bail est enlissée à non bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22janv—22, 29, 30—26fv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John G. Spor vs Theodore Lousanne.

VINGT-QUATRIÈME COUR JUDICIAIRE DES DISTRICTS et pour la Paroisse Plaquemine—No 772.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Vingt-quatrième Judiciaire de District pour et dans la Paroisse Plaquemine, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 2 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Théodore Lousanne dans le procès No 553 du Dossier de la 24ème Cour Judiciaire de District pour la paroisse Plaquemine, maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 10,391 du dit dossier dans l'affaire de John G. Spor, demandeur, et la Paroisse Plaquemine.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 jan—22 26 30—fev, 2

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

FORGE ET BONDERIE DE SWIFT VS. CHARLES G. JOHNSEN—Ei. Fa. No 10,937 —Dans la Cour d'Appel des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIÉRI FACIAS émis à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus offrant et dernier enchérisseur, le 16 février 1886, à midi, à l'entrée principale de la Douane, sur la rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Tonnelier, Moreau, Gaiennie et Tchoupitoulas, mesurant quarante-six (46) pieds six (6) pouces de face à la rue Gaiennie, sur une profondeur de cent dix (110) pieds de la rue Tchoupitoulas; environ seize (16) pieds de profondeur sur une profondeur de cent dix (110) pieds de la rue Moreau; et environ quarante-sept (47) pieds six (6) pouces de large à la rue Tonnelier, mesurant ensemble les dits lots, sur une profondeur d'environ quarante-sept (47) pieds six (6) pouces sur une ligne oblique qui va en droite ligne de la rue Tonnelier au point mesuré quarante (40) pieds de profondeur, toutes plus ou moins; la dite propriété est située entre les lots de Joseph F. Loubat, neveu et de Mme Suzanne Gaillard Cosjns, veuve de feu Alphonse Loubat, étant la même propriété acquise par ledit Joseph F. Loubat, par un héritage de son père feu Alphonse Loubat.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 7me jour de janvier 1886.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
9 janv—9, 12, 19, 26—fév 2, 9.

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

CHARLES DE RUYTER—No 11,192—A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET DE vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus offrant et dernier enchérisseur, le 4 février 1886, à midi, à l'entrée principale de la Douane, sur la rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Robin, Baron, Gaulaure et Almonaster, ayant en mesure française soixante (60) pieds de face à la rue Robin, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que ledit Charles De Ruyter a acheté de James L. Cobb, par un acte passé devant notaire, le 19 février 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 4me jour de janvier 1886.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
5 janv—5, 12, 19, 26—fév 2, 6.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Gottlieb alias Caleb April.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11,836—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Kaspar Auth, administrateur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26janv—26,30—4fev.

Succession de Joseph N. Coquelet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,554—Division E—Attendu que Clémence Dupuy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph N. Coquelet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26janv—26 30 6fev

Succession de Mme veuve Antoine Carrère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,037—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et comptes de collocation présentés par l'administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes et tableau.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
24 jan—24,26—26fv

Succession de Susan A. Cone, veuve en premières noces de Peter Dalman et en secondes noces de James Cone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,499—Division C—Attendu que Christopher Russell a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Susan A. Cone, veuve en premières noces de feu Peter Dalman et en secondes noces de James Cone, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
21 jan—21 26,30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du ci-dessus Godfrey T. Johnson, etc.

Veuve Cleinance Bernard vs. Octave F. Valleite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,105.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

La cale et le corps du bateau à vapeur on nature nommé Godfrey T. Johnson, de la Nouvelle-Orléans; ainsi que les machines, engins, cabines, mobilier, cables, appareils et tout ce qui appartient ou enfait partie; lequel bateau est dûment enregistré dans le port de la Nouvelle-Orléans, et est d'un tonnage net de soixante-six 52/100 ou à peu près; numéro de l'enrôlement 63, numéro officiel 85,753.
Le dit bateau est actuellement en ce moment dans le fleuve, à l'extrémité supérieure du chantier du Vallette Dry Dock, entre les rues Olivier et Vallette, dans le Cinquième District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29déc—29jan 5, 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm Fagan, liquidateur, vs. Oscar F. Brodtel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,